

TMJ.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 94-253 du 10 Août 1994

portant approbation du Bilan et des Comptes Annexes au 31 Décembre 1992 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atacora.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 Juillet 1994,

DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes Exercice clos au 31 Décembre 1992 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atacora tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 Août 1994

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



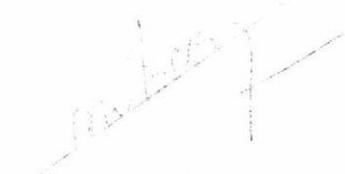
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence  
de la République, Chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et de la Défense Nationale,



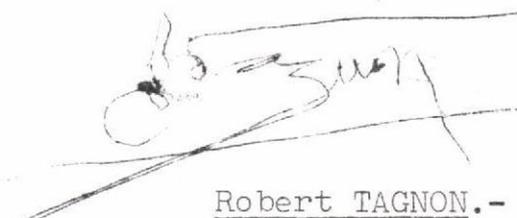
Pierre MEVI.-  
Ministre intérimaire

Le Ministre du Développement  
Rural,



Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Le Ministre du Plan et de la  
Restructuration Economique,



Robert TAGNON.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MDR-MPRE 8 AUTRES  
MINISTERES 17 SGG 4 CCIB 1 DEPARTEMENTS 6 INSAF 1 JNB-FASJEP-  
ENA 3 GCONB 1 CARDER/ATACORA 2 DB-DSDV-DTCP 3 JO 1.-